



# JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire,  
adresse : 94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131,  
+243971654932, E-mail : [justicia.asbl@gmail.com](mailto:justicia.asbl@gmail.com), Site web : [www.justiciahumanriaths.org](http://www.justiciahumanriaths.org)

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°002/JUST/2023

### **LE PRESIDENT FELIX TSHISEKEDI DEVRAIT ALLER AU DELA DU REAMENAGEMENT DE SON CABINET EN TRADUISANT EN JUSTICE CEUX QUI ONT COMMIS DES INFRACTIONS A LA LOI PENALE**

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme et du droit humanitaire et de développement basée en République Démocratique du Congo, a suivi le 15 janvier 2023 à travers les ondes, la lecture de 4 ordonnances présidentielles le samedi portant réaménagement du cabinet du Président de la république démocratique du Congo.

En effet, ce réaménagement qui se ramène à un directeur de cabinet, 3 directeurs de cabinet adjoints, 2 conseillers spéciaux, 13 conseillers principaux, 5 coordonnateurs des services spécialisés et 8 chargés de mission, serait consécutif à la découverte de plusieurs scandales financiers, notamment dans l'exécution du projet Tshilejelu dans l'espace grand Kasai, des faits relevant de l'atteinte à la sureté de l'Etat, mauvaise gestion, incompétence....

JUSTICIA Asbl salue ce réaménagement dans la mesure où il permet de réduire l'effectif pléthorique du cabinet du Chef de l'Etat. Ceci serait également une bonne chose si des mesures de réduction du train de vie des agents de la présidence de la République et d'autres institutions étaient prises.

JUSTICIA Asbl estime par contre qu'une chose est de sanctionner administrativement des membres incompétents et détourneurs des deniers publics, une autre est de les déférer devant les instances judiciaires en vue de répondre des faits infractionnels qui pèsent sur eux.

JUSTICIA Asbl espère d'une part que ces mesures vont permettre de lutter contre l'impunité des infractions commises par des personnalités hautement placées dans les institutions, et d'autres parts elles dissuaderaient tous les autres congolais.

Fait à Kinshasa, le 18/01/2023

JUSTICIA Asbl